

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL BATEAUX COURTS

2 et 3 avril 2022

CAZAUBON



Participation :

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs ou du pôle auquel ils sont rattachés.

Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones. Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 38 de la réglementation sportive nationale 2022.

Les rameuses et rameurs para-aviron et para-aviron adapté doivent être titulaire du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps. Une régates de sélection inter-régionale bateaux courts J18 est proposée aux 4 premiers du championnat de Nouvelle Aquitaine et aux 2 premiers du championnat d'Occitanie le samedi 2 avril uniquement et sur 2 parcours de 1500m.

Engagements :

Les engagements sont faits sur le site intranet de la FFA par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

À la clôture des engagements, vendredi 25 mars 14h00, ceux-ci sont envoyés par la FFA aux responsables de zone.

Les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai doivent être envoyées à championnats@ffaviron.fr au plus tard 48 heures après la clôture des engagements.

Dans ce cas, l'association concernée est privée de tous les points sportifs du championnat dans le cadre du classement des clubs et elle est redevable d'une amende de 50 points par équipage concerné à la FFA (1 point = 1.50€).

Epreuves :

J18 – 2000m

- 1 J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur
- 2 J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur
- 3 J18F1x 1 rameuse en couple
- 4 J18H1x 1 rameur en couple

SENIOR – 2000m

- 5 SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
- 6 SH2- PL 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
- 7 SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
- 8 SF1x PL 1 rameuse en couple poids léger
- 9 SH1x PL 1 rameur en couple poids léger
- 10 SF1x 1 rameuse en couple
- 11 SH1x 1 rameur en couple

PARA AVIRON et AVIRON ADAPTE – 2000m

- 12 SF1x PR3 1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras (embarcation libre)
- 13 SH1x PR3 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras (embarcation libre)
- 14 SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras (1 ou 2 rameuses handi)
- 15 SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras (1 ou 2 rameurs handi)
- 16 SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras et épaules (bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
- 17 SH1x PR1 1 rameur en couple - bras et épaules (bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
- 18 SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc et bras (bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
- 19 SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc et bras (bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
- 20 SF1x PR3-ID CD 1 rameuse en couple - para-aviron adapté (embarcation libre)
- 21 SH1x PR3-ID CD 1 rameur en couple - para-aviron adapté (embarcation libre)
- 22 SF1x PR3-ID BC 1 rameuse en couple - para-aviron adapté (embarcation FISA canoë)
- 23 SH1x PR3-ID BC 1 rameur en couple - para-aviron adapté (embarcation FISA canoë)

Rameurs poids léger :

Lors des épreuves qualificatives interrégionales, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des régates de la FFA. (Femme: 59 kg maximum / Homme: 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage: 70 kg)

Classification :

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont (sprints 2021 ou MAIF Aviron Indoor). Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

Qualifications :

J18 et SENIOR

Pour se qualifier aux championnats de France il faudra terminer dans les 4 premiers de sa catégorie.

PARA AVIRON et AVIRON ADAPTE

Pour se qualifier au championnat de France, les équipages devront réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport aux temps de référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20% à celle réalisée par le bateau le plus performant sur la régates. Exemple: Performance 1xSH: 95% du temps de référence. Les rameurs et rameuses para-aviron et para-aviron adapté doivent réaliser une performance supérieure à 75% du temps de référence de leur catégorie.

À l'issue des épreuves qualificatives, les responsables de zone retournent à la FFA la liste des bateaux qualifiés dans la limite de leur quota. Les engagements au championnat de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone. En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone avant le mardi 05 avril 16h00.

Calendrier :

- Lundi 14 mars 2022 08h00 ouverture inscriptions <https://ffsa-goal.multimediabs.com>
- Vendredi 25 mars 2022 14h00 clôture des inscriptions
17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Mercredi 30 mars 2022 12h00 consultation du programme sur avironzonesudouest.weebly.com

Réunion des délégués :

Samedi 2 avril à 9h00 sous le chapiteau blanc.

Afin de gagner du temps lors de la réunion des délégués, les forfaits connus à l'avance sont acceptés jusqu'au vendredi 1^{er} avril 14h00 par mail en mentionnant le motif du forfait à germain.pontois@ffaviron.fr (passé ce délai, ils seront à annoncer à la réunion).

Aucun engagement tardif ne sera accepté lors de la réunion des délégués.

Programme prévisionnel :

Voir la grille de progression en annexe spécifique au championnat interrégional bateaux courts.

J18 et SENIOR

Samedi 2 avril matin : contre la montre (système à 25 et plus) et séries qualificatives

Samedi 2 avril après midi : repêchages

Dimanche 3 avril matin : demi-finales et finales de classement C et D

Dimanche 3 avril après midi : finales A et B

PARA AVIRON et AVIRON ADAPTE

Dimanche 2 avril matin : séries qualificatives

Dimanche 3 avril après-midi : finales

J16

Samedi 2 avril: 2 courses de 1500m, le matin et l'après-midi.

Les courses se feront du 2000m au 500m pour bénéficier de l'équité des départs tenus.

Dispositions particulières :

- ✓ Service médical assuré au à la tour d'arrivée.
- ✓ Sécurité avec 2 plongeurs et secours à terre.
- ✓ Départs tenus pour les courses sur 2000m.
- ✓ Remise de récompense pour tous les équipages vainqueurs au ponton d'honneur.
- ✓ Une buvette sera mise en place par l'Armagnac Aviron Club.

Destinataires :

Président des Arbitres, clubs des ligues du Sud-Ouest (Nouvelle Aquitaine et Occitanie)

Luc PONCELET

Président de la Ligue Occitanie

FRANCETTE PUGINIER

Présidente de l'Armagnac Aviron Club